

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

ECOLE DE PELOTE

Autorisation pour le (Club) Stade Toulousain Pelote ainsi que pour le Comité, la Ligue de Pelote Basque desquels il dépend et pour la Fédération Française de Pelote Basque à reproduire et exploiter l'image pour la promotion et la communication de la Pelote Basque et du club.

Cette autorisation emporte la possibilité pour les Clubs, Comités, Ligues de Pelote Basque ainsi que pour la Fédération Française de Pelote Basque d'apporter à la fixation initiale de l'image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'ils jugeront utiles. Le Photographe pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

Pour une durée de : la saison sportive,

Sur les territoires : monde, tous pays,

Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc...), supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc.), droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Cette autorisation d'exploitation du droit à l'image est consentie à titre gratuit.